

Faire face aux restrictions de l'espace civique et à la régression démocratique

(intervenant-e-s Laurence Buisson magistrate, secrétaire générale du syndicat de la magistrature , B Sourice auteur de « *La démocratie des places* », J Talpin chargé de recherche au CNRS sur la politisation des classes populaires et la démocratie participative.)

***La limitation des espaces démocratiques est propre aux institutions de la Vème République mais est amplifiée par les pratiques**, un déséquilibre croissant entre les pouvoirs de l'état, le pouvoirs des entreprises et ceux des manifestations sociales et des alternatives (ZAD, aides aux réfugiés ...).

Mise en place de toute une série de modes de surveillance, loi renseignement qui légitime des méthodes de surveillance avec comme prétexte la protection contre le terrorisme, la sécurité des entreprises ... Elle donne des pouvoirs exorbitants à l'exécutif => répression et auto censure . Une présence policière qui confine au harcèlement (ex à Calais)=> beaucoup d'énergie militante dépensée pour y faire face . Harcèlement qui débouche ensuite sur les tribunaux donc dissuasif (poursuite-bâillon), énergivore, il faut beaucoup de temps pour se défendre => Moins de temps pour le militantisme.

Répression des mobilisations sociales, pouvoir de l'administration et de la police augmenté , **légitimé par l'habitude !** l'intervention de l'exécutif , légalisation de pratiques anti-démocratiques.. Exemple qui n'est anodin qu'en apparence : les hooligans sont interdits de stade. On ne réagit pas parce qu'on n'est pas en empathie avec eux ! Hors il y a là une atteinte grave au droit qui se banalise. On les prive d'un droit fondamental **au nom de la « sécurité » future** . L'état d'urgence laisse des habitudes, installe une logique en matière de **répression avant l'acte** . On n'y habitue les populations . Pendant les manif étudiantes l'infraction était : participation à un regroupement **en vue de commettre des déprédations**.

*Les tentatives de réappropriation de l'espace public :

Lancement de la mobilisation sur la loi travail, Les mouvements des places (partout sauf en France au début), les ZAD ...

Nuit debout : a réussi à se réapproprier l'espace public , 1er espace démocratique
à trouver un nouvel espace à un mouvement (manif rapide ...)
à libérer la parole dans une période d'attentats, cadre de sécurité

Les mots d'ordre :« Démocratie réelle maintenant » les Indignados /« ils ne nous représentent pas »
Ces mouvements se heurtent à une répression policière et judiciaire et à un relais médiatique souvent défavorable, peu informé .

*Julien Talpin

Représentation de la démocratie chez les citoyens : les décisions sont prises sans eux et pas dans leur intérêt , ex référendum sur TCE , résignation démocratique : les puissants sont trop forts. Comment répondre à cela ? Expérimenter au niveau local quelques dispositifs locaux (conseil de quartier ...) mais ils sont souvent institutionnalisés => main mise des élus, contrôle . Les gens en sortent souvent déçus .

Que faire ? 2 voies - poursuivre la démocratisation des institutions. Faire de ces espaces des lieux réels de décisions (référendum locaux ...) mais limité . Il faut des formes d'auto organisation.

- contre pouvoirs citoyens (réprimés souvent à bas bruit , bâton dans les roues , mais aussi plus brutal) il leur faut des moyens (financiers, institutionnels,) . Diversifier les modes d'actions : porte à porte ... travail sur le terrain par les associations ...

*Laurent Duarte (Tournons la Page : promouvoir la démocratie dans des pays qui ne l'ont jamais connue) Afrique .

Pluralité d'acteurs (catho, mvnts citoyens ...) grosse pression : prison donc perte de travail, sur la famille... pression diplomatique sur les gvmts

Les organisations dépendent des financements extérieurs, cooptation et corruption .

Avoir leurs propres média , essayer de s'auto financer .